



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

FICHE DE RECRUTEMENT

La Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie recrute

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DES MOBILITES

Cadre d'emploi : **Attaché**

Catégorie : **A /A+**

Temps de travail : **100%**

Direction Planification stratégique et Mobilités

Descriptif et profil général :

Sous la responsabilité du Directeur général Adjoint à l'Attractivité, l'Aménagement, l'Economie et l'Emploi :

Il pilote la définition de la politique de développement urbain de la collectivité et définit les moyens nécessaires à sa mise en œuvre, dans le cadre des documents de planification stratégiques en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (collectivités/syndicat mixte) : Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains

En matière d'habitat, il assure les missions suivantes :

- le pilotage de la définition de la stratégie en matière d'habitat ;
- la supervision des dispositifs opérationnels correspondants : Plan de Sauvegarde, Programme d'Intérêt Général.

En matière de mobilités, il assure les missions suivantes:

- conseiller la collectivité autorité organisatrice de la mobilité dans sa politique de transports et déplacements ;
- participer à la définition de la politique de mobilités communautaire ;
- organiser la mise en œuvre des orientations stratégiques ;
- piloter la conception et le développement des systèmes de déplacement sur le territoire d'EPN ;
- superviser la gestion des équipements et l'exploitation des réseaux de transport et de mobilité.

Il pilote le suivi et la contribution de la collectivité aux grands projets stratégiques de la collectivité et en particulier la Ligne Nouvelle Paris Normandie.

Missions et activités

Le directeur de la planification stratégique et mobilités supervise l'activité des trois services et des agents qu'il a sous sa responsabilité. Il assure pour chacun d'eux les missions suivantes :

1) Service Planification (3 agents – pilotage direct, pas de chef de service) :

- Assurer la supervision des documents de planification stratégique de la collectivité (SCOT, PLUiHD, AVAP, reprise des documents d'urbanisme communaux...), qu'ils soient produits en régie ou externalisés ;
- Assurer la correcte intégration des différentes politiques de la collectivité au sein des documents de planification stratégiques de la collectivité ;
- Assurer l'interface avec l'ensemble des acteurs internes et externes concernés, en particulier les communes.

2) Service Mobilités – (4 agents – pilotage direct, pas de chef de service) :

Pilotage de la reprise de la compétence transports scolaires par EPN, en lien avec le chargé de mission mobilités :

- Coordonner les relations avec les collectivités compétentes (Région) ;
- Assurer le pilotage financier de l'exercice de la compétence Transports Scolaires et superviser l'ensemble des relations financières avec les parties prenantes ;
- Initier les conventionnements à mettre en œuvre le cas échéant sur le transfert de compétence.

Pilotage de la Délégation de Service Public Transport Urbain 2014-2020 en vigueur, en lien avec le chargé de mission mobilités :

- piloter le contrat et superviser la relation avec l'exploitant Transurbain ;
- assurer un dialogue continu avec l'exploitant sur la mise en œuvre de la DSP ;
- définir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi et de gestion en lien avec l'exploitant ;
- assurer la bonne information des élus de la collectivité sur l'exécution du contrat ;
- piloter les réflexions tarifaires en lien avec l'exploitant ;
- préparer les arbitrages (techniques, financiers...) ;
- assurer la réflexion sur les suites à donner à la DSP, piloter l'ensemble des études nécessaires et assurer l'aide à la décision ;
- préparer la transformation de la SEM en SPL.

Supervision de la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de mobilité, en lien avec le chargé de mission mobilités :

FICHE DE RECRUTEMENT

- piloter la définition de la politique de mobilités sur le territoire en intégrant les contraintes techniques et financières de la collectivité ;
- organiser et animer la coordination avec les AOM et les acteurs des collectivités dans la définition du projet territorial de mobilités.

Supervision des projets de mobilités, en lien avec le chargé de mission mobilités :

- Assurer la coordination des projets de mobilités avec les autres politiques publiques engagées par la collectivité ;
- Assurer le respect des engagements de la collectivité : plannings, orientations, cadrage financier.

3) Service Habitat (3 agents) :

Planification

- Superviser l'élaboration du Programme Local de l'Habitat au sein du PLUI et suivre les actions engagées
- Assurer l'articulation avec les autres documents de planification (PDALPD, SCOT, ANRU ...)

Interventions en faveur de l'habitat privé (opérations d'amélioration de l'habitat)

- Superviser les actions engagées

Interventions en faveur de l'habitat public

- Assurer le suivi de la programmation et des relations bailleurs

Spécificités des missions :

<u>Conditions de travail et/ou contraintes</u>	<u>Autonomie</u>	<u>Degré de responsabilité</u>
-Déplacements fréquents sur le territoire de la collectivité -Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service public -Disponibilité	-Autonomie forte dans la mise en œuvre des orientations et priorités	-Responsabilité des ressources (financières et humaines) -Encadrement d'une équipe de 12 agents -Définition et suivi des missions par la direction générale en fonction des orientations stratégiques de la collectivité -Force de proposition auprès de l'autorité territoriale

Compétences :

<u>Savoirs</u>	<u>Savoir-faire</u>	<u>Savoir-être – Qualités</u>
- connaissance des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de la planification urbaine et de l'habitat -connaissance des acteurs et dispositifs en matière d'habitat -maîtrise du cadre réglementaire de la mobilité -maîtrise de l'environnement technique et financier en matière de mobilités et transports -maîtrise de l'économie des transports bonnes connaissances techniques en matière de circulation et de stationnement -maîtrise des modes de gestion des transports (Délégation de Service Publics, SPL...), sur l'ensemble de leurs aspects juridiques et financiers	-capacité à développer une vision stratégique -capacité à assurer la transversalité -expérience en matière de pilotage de DSP	-organisation -rigueur -esprit d'analyse et de synthèse -qualités rédactionnelles -sens du dialogue -prise d'initiative et autonomie -réactivité -sens de la transversalité -innovation -discrétion -capacité d'adaptation -capacité à fédérer -qualité d'animation

Nouvelle Bonification Indiciaire (titulaire ou stagiaire) :

oui non Type de NBI Nombre de points : 25 points

Régime indemnitaire :

RI Normal RI Chef de service RI d'Adjoint RI de Directeur Autre

Type de recrutement : Interne Externe

Date limite de dépôt des candidatures : 31/01/2018

Candidatures à adresser à : Monsieur Le Maire – président

DRH CS 70186

27001 EVREUX CEDEX

Courriel : recrutement@epn-agglo.fr (Ville, EPN, CCAS et Caisse des Ecoles)